



## Information relative au nombre total de droits de vote (dénominateur)

**Liège, Belgique, 29 avril 2019 – 17 :45 CEST** – Conformément à l'article 15 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, Mithra Pharmaceuticals SA publie les informations suivantes, suite à l'émission le 24 avril 2019 de 24 750 nouvelles actions pour un montant de 84 690 EUR correspondant à l'exercice de 15 droits de souscription (warrants) initialement émis dans le cadre du plan de warrant du 2 mars 2015.

Suite à cette augmentation de capital, Mithra détient maintenant 37 688.995 actions en circulation conférant le droit de vote (contre 37 664 245 actions auparavant).

Par conséquent, Mithra publie les informations suivantes mises à jour :

- Total du capital : 27 591 999,58 EUR
- Nombre total de titres conférant le droit de vote : 37 688 995 (uniquement des actions ordinaires)
- Nombre total de droits de vote (= dénominateur) : 37 688 995 (uniquement liés à des actions ordinaires)
- Nombre de droits à la souscription de titres non encore émis conférant le droit de vote :
  - Conformément au plan de warrant du 2 mars 2015 : 620 droits de souscription donnant droit à 1 023 000 titres conférant le droit de vote ;
  - Conformément au plan de warrant du 5 novembre 2018 et suite aux droits de souscription nouvellement offerts aux nouveaux membres du Management : 1 336 034 droits de souscription donnant droit à 1 336 034 titres conférant le droit de vote.

\*\*\*\*\*

### Pour plus d'information, merci de contacter :

**Alexandra Deschner (IRO) : +32 490 58 35 23 - [investorrelations@mithra.com](mailto:investorrelations@mithra.com)**  
**Maud Vanderthommen (Presse) : +32 473 58 61 04 – [press@mithra.com](mailto:press@mithra.com)**

### A propos de Mithra

Mithra (Euronext : MITRA) s'engage à offrir des alternatives innovantes dans le domaine de la santé féminine en mettant particulièrement l'accent sur la contraception et la ménopause. L'objectif de Mithra est de développer de nouveaux produits qui répondent aux besoins des femmes en termes de sécurité et de facilité d'utilisation. Ses trois produits candidats phares sont basés sur l'Estetrol (E4), un œstrogène natif unique : Estelle®, un contraceptif oral de cinquième génération, PeriNesta™, le premier traitement oral complet pour la périmenopause, et Donesta®, un traitement hormonal de nouvelle génération. Par ailleurs, la société développe et produit des solutions thérapeutiques complexes et offre

*à ses partenaires un éventail complet de services en matière de recherche, de développement et de production au sein de sa plateforme Mithra CDMO. Basée à Liège (Belgique), Mithra a été fondée en 1999 en tant que spin-off de l'Université de Liège par François Fornieri et le Pr Dr Jean-Michel Foidart. Pour plus d'informations, consultez le site corporate : [www.mithra.com](http://www.mithra.com)*

**Information importante**

*Ce communiqué contient des déclarations qui sont ou sont susceptibles d'être des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par le recours à une terminologie prospective, comprenant des mots tels que « croit », « estime », « prévoit », « s'attend à », « a l'intention de », « pourrait », « peut », « projette », « poursuit », « en cours », « potentiel », « vise », « cherche à » ou « devrait » et comprennent également des déclarations de la Société concernant les résultats escomptés de sa stratégie. De leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs sont avertis du fait qu'elles ne constituent pas des garanties de résultats futurs. Les résultats effectifs de la Société peuvent différer sensiblement de ceux prédis par les déclarations prospectives. La Société ne s'engage pas à réviser ou mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, sauf dans la mesure où la loi l'exige.*

You souhaitez recevoir nos communiqués de presse par email ?  
Inscrivez-vous à notre mailing list sur [investors.mithra.com](http://investors.mithra.com)